

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 50 (1970)  
**Heft:** 4: Les Suisses en France

**Rubrik:** Les banquiers

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES BANQUIERS

Jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, on ne relève que des cas isolés d'opérations bancaires pour lesquelles des Suisses auraient été en France. A partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les minutes des notaires mentionnent quelques Genevois établis comme banquiers en France. On y relève les noms des Goudet à Marseille, des De La Rive et des Cramer à Paris.

Au moment où le financier écossais John Law organisa un système de banque basé sur du papier monnaie, de nombreux Genevois se découvrirent un talent pour la banque et Voltaire s'écriait :

« Les Genevois qui sont ingénieurs et calculateurs allèrent en foule à Paris. » Heureusement pour eux, tandis que l'un de leurs compatriotes, Vasserot, demeurait un des familiers de Law, Isaac Thellusson, possédait des connaissances bancaires solides et avait prévu la faillite de l'audacieux Écossais. Ses combinaisons n'étaient, selon Thellusson, que châteaux de cartes devant s'effondrer au premier coup de vent. De sorte que les Genevois de Paris devinrent des « réalisateurs », ils spéculèrent à la baisse et construisirent en partie les plus beaux hôtels de la rue des Granges ou achetèrent des propriétés dans le Pays de Vaud avec leurs bénéfices.

Thellusson s'acquit ainsi une grande réputation à Paris où déjà ses oncles Guiger, originaires de Saint-Gall et plus tard propriétaires de Prangins, possédaient une banque après avoir été banquiers à Lyon. Les ministres de la Régence d'Argenson et le Cardinal Fleury avaient recours à ses conseils. De plus, Thellusson était devenu en 1728 Ministre de Genève à la Cour de France. Lorsqu'en 1738 la famine menaçait Paris, il disposait de fonds qui lui permirent de faire venir d'immenses quantités de riz et de blé.

Le fils cadet d'Isaac Thellusson, après avoir été quelque temps banquier à Amsterdam, entra à Paris dans la banque de son concitoyen Isaac Vernet où travaillait le jeune Jacques Necker. Ce George Thellusson fit fortune dans la banque à Paris de sorte qu'en 1770 il était assez riche pour acquérir le château et la baronnie de Coppet. Ceci grâce au fait que, de Paris, les banquiers envoyoyaient des correspondants non seulement à Genève, leur ville d'origine, mais à Londres, à Amsterdam, à Lyon. « Il n'y a pas un coin du monde où l'on ne trouve un Genevois ».

écrivait Jean-Louis Du Pan-Cramer. Ils plaçaient des fonds dans les emprunts des grandes entreprises, entre autres les glaces de Saint-Gobain, de sorte qu'eux-mêmes et leurs héritiers en retirèrent des bénéfices considérables. « La France nous doit bien trois millions par an », écrivait encore Du Pan.

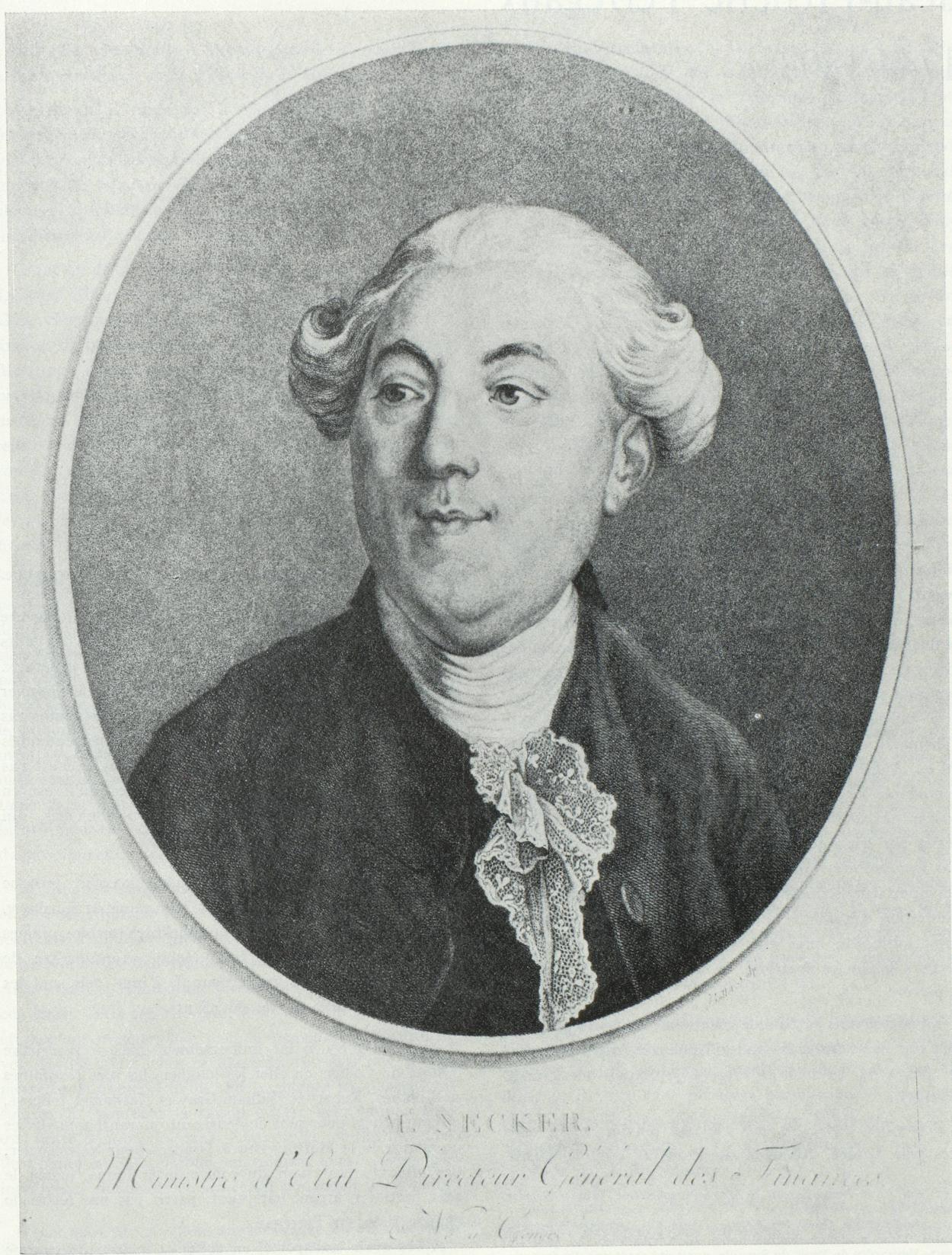
L'associé de Vernet et de Thellusson, Jacques Necker, fut bientôt dans une position qui lui permettait de s'établir complètement à Paris et d'acquérir une maison près de la capitale française. Mais il s'agissait de ne pas immobiliser son capital et une lettre retrouvée par André Sayous montre avec quelle prudence habile il agissait alors en empruntant la somme nécessaire à Isaac Vernet car, écrivait-il, « Il ne peut trop me convenir de mettre une somme hors commerce, surtout incertain comme je le suis de ce qui me conviendra à la fin de notre société... Je vous donnerai l'hypothèque du bailleur de fonds, ce qui joint à ma propre solidité vous offre, je crois, le placement le plus solide qu'il y ait sur la terre... ».

Si solide en effet que dans la suite Necker pouvait racheter au fils de George Thellusson la baronnie de Coppet tandis que la veuve de ce dernier faisait construire à Paris l'hôtel Thellusson sur les plans de Ledoux, une des belles résidences de Paris.

La carrière de Jacques Necker comme banquier à Paris, directeur du Trésor royal, directeur général des finances, Membre du Conseil, disgracié puis rappelé en 1789 comme un grand médecin qu'on appelle trop tard, est trop connue pour que nous la retracions ici.

Jacques Necker eut entre autres le mérite d'accueillir à Paris et, dans certains cas, de favoriser la carrière de ceux des jeunes venus de Genève ou des cantons alliés de la petite République qui le méritaient. C'est ce qu'il fit en 1765 pour Jean-Frédéric Perregaux, né à Neuchâtel en 1744, fils d'un ancien officier au Service de France.

Perregaux, dont le nom fut mêlé à tous les grands services rendus à l'État pendant les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, fut le créateur de la Banque nationale de France sous le Consulat de Bonaparte et le premier de ses régents. L'article que lui avait consacré P. de Pury en 1919, en partie d'après le livre de J. Lhomar « Perregaux et sa fille, la duchesse de Raguse », mérite d'être partiellement reproduit ici.



M. NECKER  
Ministre d'Etat Directeur Général des Finances  
de la Caisse

# Jean-Frédéric Perregaux<sup>(1)</sup>

1744-1808

Jean-Frédéric Perregaux, fils de François-Frédéric Perregaux, ancien officier au Service de France, et de Barbe-Suzanne de Brun, naquit à Neuchâtel le 4 septembre 1744. Il fit preuve très tôt de capacités peu communes, accompagnées de beaucoup d'activité et d'application au travail; son goût pour les affaires était particulièrement développé et il fut placé fort jeune à Mulhouse pour y apprendre l'allemand; il passa ensuite plusieurs années en Hollande et en Angleterre pour s'instruire dans la pratique du commerce. Les grandes carrières faites à Paris, dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, par une série de banquiers suisses, servis par leurs qualités d'ordre et de travail, ainsi que par leur probité traditionnelle, tentèrent le jeune homme de suivre leur exemple : il partit pour Paris, en 1765, dans l'intention d'y fonder une maison de banque; ses débuts furent difficiles, mais grâce à son énergie et à la protection de son compatriote, le célèbre Necker, il parvint à percer :

Nous trouvons sa banque mentionnée pour la première fois rue Saint-Sauveur, dans l'Almanach royal de 1781, et, dès 1783, sa maison avait déjà acquis une grande prospérité.

Perregaux avait épousé, le 20 janvier 1779, une très jolie femme, Adélaïde de Praël<sup>(2)</sup>, dont la beauté

(1) Par P. de Pury. Extrait du Musée Neuchatelois, Janvier-Février 1919.

(2) Adélaïde de Praël (1758-1794), l'une des dernières représentantes d'une ancienne famille noble de Normandie; son père, le comte Bernardin de Praël de Surville, avait été capitaine d'infanterie et chevalier de Saint-Louis.

et l'élegance étaient vantées par la société parisienne.

Banquier prudent et avisé, possédant une intelligence remarquable des affaires, Perregaux avait un peu des goûts et beaucoup de la générosité des fermiers généraux. Mécène éclairé, il aimait les artistes, dont il était le banquier et l'ami, mais surtout le confident discret des embarras pécuniaires. Les acteurs et les actrices les plus renommés correspondaient amicalement avec lui... Mais ce n'est pas seulement avec les acteurs et les actrices qu'il est en relations; c'est aussi avec les grands personnages, qui recherchent son amitié et ses conseils...

Les affaires entre Paris et Londres passent presque toutes par les mains de Perregaux; le marquis de Salisbury, pair d'Angleterre, le comte de Buckinghamshire, James Hamilton, lord Leitrim, lord Moira, grand-maître de l'artillerie anglaise et gouverneur de l'Inde, tels sont les noms de quelques-uns de ses clients.

En avril 1785, il est indirectement mêlé à la célèbre Affaire du Collier; en effet les joailliers les plus renommés de Londres, Robert et William Gray et Nathaniel Jefferys, qui ont acheté pour plus de deux cent quarante mille livres au comte de la Motte, venu à Londres pour les négocier, des brillants provenant du collier de la Reine, paient le prix partie en argent comptant, partie par une lettre de change tirée sur Perregaux.

Après avoir transporté, en 1783, sa maison de banque de la rue Saint-Sauveur à la rue du Sentier, Perregaux

s'était bien vite trouvé à l'étroit dans le nouveau local, aussi acquit-il, en 1786, l'hôtel de la Guimard (3).

Perregaux ne tarda pas à donner des fêtes superbes; les artistes les plus réputés, Nivelon, Carline, Dugazon, etc., vinrent donner des représentations sur le théâtre, qui était un véritable bijou; on vit même la charmante Carline faire changer le spectacle à la Comédie italienne pour venir jouer chez lui « devant l'aimable société ».

Ce fut rue de la Chaussée d'Antin que Perregaux accueillit Laffitte. L'histoire est connue : le jeune Laffitte (il avait alors vingt ans) était venu solliciter une place dans la maison de banque et s'était heurté à un refus; il sortait découragé, quand, apercevant une épingle par terre, il se baissa pour la ramasser. Frappé de ce geste qui dénotait un esprit d'ordre et d'économie, le banquier rappela le jeune homme et le prit dans ses bureaux. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de cette anecdote, ce qui est certain c'est que Perregaux discerna vite dans le jeune Laffitte les qualités qui devaient faire de lui un des plus grands financiers de la première moitié du xixe siècle...

Lorsque la Révolution éclata, Perregaux s'en montra partisan avec sagesse et modération. D'une nature prudente et avisée, il comprit qu'à un moment où les financiers étaient vus d'un mauvais œil et où beaucoup n'allaien pas tarder à être jetés en prison, il était nécessaire pour lui de donner des gages de son patriotisme : aussitôt après le 14 juillet 1789, nous relevons son nom sur la liste des membres de la section de Saint-Magloire; dès que la garde nationale est organisée, il a soin de se faire nommer capitaine de la première compagnie de fusiliers, qu'il quitte bientôt pour celle des grenadiers, puis devient commandant du bataillon et conserve ce poste jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1792...

De tous les banquiers de l'époque, Perregaux est peut-être le seul qui ait conservé pendant la Révolution des relations d'affaires régulières avec l'Europe, le seul dont la maison ait pu délivrer des lettres de crédit sur Londres, Amsterdam et Hambourg, le seul dont la signature inspire confiance. Cette sécurité dont jouit notre financier semble étrange au premier abord et on demeure déconcerté de voir les plus farouches révolutionnaires, tels que Robespierre et Fouquier-Tinville, lui témoigner les plus grands égards. Et pourtant la raison en est bien simple : c'est que notre banquier est une puissance et que les membres du Comité de Salut Public ont compris quels services son intelligence financière et son crédit pouvaient leur rendre;

(3) Cet hôtel, que la célèbre danseuse s'était fait bâtir rue de la Chaussée-d'Antin par l'architecte Le Doux, avait été décoré à l'intérieur par Boulle et Fragonard et il était connu de tout Paris par sa magnificence.

aussi le gouvernement a-t-il sans cesse recours à lui. Dès la mise en circulation des assignats, c'est Perregaux qui est chargé de rechercher les faussaires d'assignats, tant en France qu'à l'étranger, jusqu'au jour où un bureau spécial est créé à cet effet à l'Imprimerie nationale; quand le Comité de Salut Public est organisé, c'est lui qui prend ce titre singulièrement suggestif de « banquier du Comité de Salut Public »; lorsque le ministre de la guerre Bouchotte envoie des agents en Suisse pour y acheter des armes, c'est Perregaux qu'il choisit pour ouvrir les crédits nécessaires et, le 16 mai 1793, le banquier envoie au ministre « une lettre de crédit de cent mille francs en offrant de l'étendre à telle somme qui lui serait nécessaire »; c'est lui encore qui, en abouchant avec des négociants suisses les agents du gouvernement, permet à celui-ci de traiter à des prix très avantageux pour la République; c'est lui enfin qui, en mai 1793, sert d'intermédiaire financier entre le Comité de Salut Public et Beaumarchais pour fournir à ce dernier les sommes nécessaires à l'achat des armes dont la République a besoin. Ces relations cordiales avec les hommes de la Révolution n'empêchent pas Perregaux de rester en bons termes avec les royalistes, qui avaient jadis été ses clients et ses amis. En pleine Terreur, il entretient des correspondances avec les émigrés et leur fait passer de l'argent; sa bourse s'ouvre toujours avec bonté (4).

Mais la situation importante de Perregaux lui avait suscité des ennemis : dans le courant de l'automne 1793 et en janvier 1794, il fut dénoncé plusieurs fois au tribunal révolutionnaire, devant lequel il dut comparaître; des perquisitions furent faites chez lui et les scellés apposés; il risquait sa tête, mais chaque fois, par son extrême habileté et son sang-froid, il parvint à se justifier. Sa femme étant morte sur ces entrefaites, Perregaux alla passer quelques mois en Suisse, dans sa famille, et ne revint à Paris qu'après le 9 Thermidor; il reprit la direction de sa banque, dont les affaires ne firent dès lors que prospérer; comme jadis, les quémandeurs affluent auprès de lui.

Perregaux avait repris son train de vie fastueux et recevait beaucoup chez lui; un Anglais de passage à Paris en 1797, Henry Swinburne, mentionne dans ses notes un dîner qu'il y fit avec plusieurs personnages de marque, entre autres l'ancien évêque d'Autun, Talleyrand, revenu récemment d'Amérique et « remuant ciel et terre pour être employé par le Directoire ».

Connu pour sa politesse et son obligeance, Perregaux ne l'était pas moins par son esprit et ses réparties mor-

(4) J. Lhomer, *Perregaux et sa fille*.

Paris 28. Septembre an X.

Le C<sup>m</sup> Perregaux  
au général Bonaparte  
Premier Consul.

( moyen Premier Consul.



Les trois Agents de la Banque de France que vous aviez appellé auprès de nous mercredi dernier, se sont rendus hier à la Section des finances du Conseil d'Etat. On y a déposé le projet de loi — Donnons un Privilège de 15. ans à la Banque qui aura les bases que vous avez donné. Le travail est conforme à ce que vous désiriez. — Ayant dans les trois Agents n'oubliez pas de dispenser de représenter à la Section des finances;

Combien il aurait été préférable qu'on eût mis provisoirement en activité le premier Projet que vous nous aviez donné en présence du ministre du Trésor Public & que la durée ne devrait être que 3. ans. la Commission n'aurait fait sur ce projet que peu d'observations.

Il aurait opéré dans second le réunir des Caisses; il aurait établi entre les différents membres de ces Caisses des rapports tels qu'ils se seraient concertés ensemble & auraient présenté le Gouvernement sur le plan le plus avantageux d'un nouveau Privilège & que les conditions auraient été basé sur l'expérience.

Nous avons cependant représenté à la Commission des finances que nous ne pouvions nous flatter de réaliser l'augmentation des 20/100<sup>e</sup> de

Capital; attendu, d'une part que les actionnaires actuels ne veulent plus l'escouer à laisser leurs actions & n'ayant plus le même intérêt à les garder, ils entendent une grande partie, & de l'autre, que les actions nouvelles n'offrent qu'un intérêt au-dessous de celui qu'ils pourraient tirer d'augmenter leur Capital; ils ne s'engageront pas à en acheter.

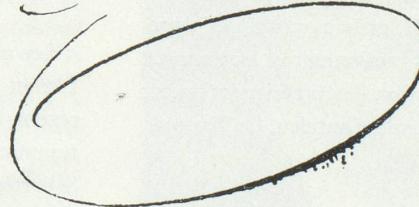
Que dans ces états de choses la Banque Séparera un tiers de son Capital pour le convertir en 5. pour ceux consentis, elle diminuera beaucoup ses moyens.

Que les actionnaires n'ayant plus la faculté de disposer de la totalité des bénéfices à leur répartir, il n'y aurait plus aucun attrait pour eux.

Enfin que l'intervention du Gouvernement en obligeant la Banque à se soumettre à son approbation sur Statuts, Règlements & établissements cette indépendance si essentielle à toutes les Banques pour fixer la confiance-publique.

Agérex, Citoyen Premier Consul,  
l'hommage de mon respect.

B. J. Bérégaut



dantes; il avait auprès de lui, pour faire les honneurs de sa maison, sa fille Hortense (5), sortie récemment du pensionnat de M<sup>me</sup> Campan, où elle avait été élevée avec la future maréchale Ney et Hortense de Beauharnais. L'intelligence et la grâce de M<sup>le</sup> Perregaux faisaient sensation dans la capitale; elle ne tarda pas à épouser, le 12 avril 1798, le général Marmont, le futur maréchal de France et duc de Raguse, alors l'aide-de-camp favori du général Bonaparte.

Perregaux fut un des premiers sénateurs nommés par Bonaparte, le 4 nivôse an VIII (26 décembre 1799); cette marque d'estime était d'autant plus significative qu'aucun autre banquier n'était appelé à faire partie du Sénat. On sait combien à la fin du Directoire le déficit dans les finances était considérable; on sait quel désordre et quelle anarchie avaient envahi tous les services publics. Au lendemain du 18 brumaire, il y avait une grande tâche à remplir : il fallait ramener l'ordre dans les finances et redonner confiance aux citoyens. Il fallait sauver le pays d'une ruine certaine et fonder un régime nouveau. Sauveur et fondateur, rien ne convenait mieux au génie de Bonaparte. Il remplit merveilleusement l'un et l'autre rôle. Pour cette œuvre colossale, le premier consul sut s'entourer de collaborateurs de premier ordre : Gaudin, Mollien, Barbé-Marbois, Lebrun, Crétet, Perregaux. Ce fut à ce dernier qu'il s'adressa pour réaliser un projet qu'il méditait depuis longtemps : la création de la Banque de France, création qui devait marquer d'une empreinte ineffaçable les débuts du XIX<sup>e</sup> siècle.

« Le gouvernement, raconte Thiers dans son Histoire du Consulat, suscita les principaux banquiers de la capitale, à la tête desquels se plaça M. Perregaux, financier dont le nom se rattache à tous les grands services rendus à l'État, et on forma une association de riches capitalistes pour la création d'une banque nationale. » Grâce à l'activité déployée par notre financier, la Banque de France était fondée le 28 nivôse an VIII, et le 24 pluviôse la première assemblée générale des actionnaires approuvait les statuts et ratifiait la nomination des premiers régents : Perregaux, Mallet aîné, Le Couteulx-Canteleu, de Mautort, Perrier, Perrée et Robillard.

(5) Anne-Marie-Hortense Perregaux (1779-1857), mariée en 1798 à Auguste-Louis Viesse de Marmont, duc de Raguse, maréchal de France.

Perregaux s'était acquis depuis longtemps la sympathie et l'estime de tous ceux qui l'approchaient, car il savait mieux que personne, disent ses contemporains, « se faire aimer par sa cordialité et son ton aimable et sans prétention ». Aussi ne faut-il pas s'étonner de le voir en relations avec les personnalités les plus marquantes de l'aristocratie anglaise, en même temps qu'avec les célébrités du monde artistique...

Citer tous les correspondants de Perregaux serait impossible; parmi ceux qui sont le plus en relations avec lui, voici d'abord des Anglais : le lieutenant-général Mackensie, le comte de Guildford, le pair d'Angleterre lord Yarmouth, puis des savants comme Laplace et l'antiquaire Drovetti, des généraux comme Gouvin Saint-Cyr, des artistes comme Gérard et Isabey, des écrivains comme Mouillet, des hommes politiques comme Fouché, Champagny, Barbé-Marbois, Maret, les sénateurs Lambrechts et François de Neufchâteau...

Vers la fin du Directoire, Perregaux avait acheté le château que M. de Sartines possédait dans le département de Seine-et-Oise, à Viry-Châtillon. Il aimait à s'y reposer du souci des affaires et à recevoir ses nombreux amis; sa fille Hortense venait souvent l'y retrouver et l'aidait à faire les honneurs de la maison. La jeune femme entretenait son père des petites préoccupations de sa vie mondaine, projetant des parties de théâtre, des dîners, etc. « Veux-tu que j'aille te prendre à sept heures pour aller à l'Opéra », lui écrivait-elle le 30 juillet 1806, « j'ai une loge et le spectacle sera curieux. Veux-tu même venir dîner avec nous? »...

La santé de Perregaux, chancelante depuis plusieurs années, s'altéra plus gravement en 1807; les médecins lui ayant ordonné les voyages et la campagne, il cessa à peu près complètement de s'occuper des affaires, partageant son temps entre Neuchâtel, sa ville natale, et Viry-Châtillon. Ce fut dans cette commune qu'il mourut le 17 février 1808.

Les obsèques de Perregaux, qui était commandeur de la Légion d'honneur, à côté de ses charges de sénateur, de régent et président fondateur de la Banque de France, furent célébrées en grande pompe à Paris le 22 février 1808; le cortège funèbre, extraordinairement nombreux, traversa presque toute la ville, pour se rendre de la rue du Mont-Blanc au Panthéon, que Napoléon réservait à la sépulture des hommes illustres; le corps du grand financier repose dans le caveau dit « des Protestants », avec ceux du vice-amiral comte de Winter et des généraux comtes Reynier et Walther.